

Le Président

Colmar, le 8 décembre 2021

Direction des Sports – 34 -
Affaire suivie par Mme Vesna PERIS
Tél. : 03 89 20 67 93

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Pour la 18^{ème} année consécutive, Colmar Agglomération organisera, en 2021, l'opération « Animations Eté ».

Ce dispositif qui s'adresse à l'ensemble des jeunes de 5 à 18 ans de Colmar Agglomération, mais également à ceux issus d'autres communes, propose des activités sportives et culturelles durant les vacances scolaires d'été.

Les activités que vous organisez au sein de votre association représentent assurément un intérêt majeur pour les jeunes qui participent habituellement à ce dispositif.

La période d'animation s'étend **du 12 juillet au 29 août 2021, sous réserve des nouvelles dispositions gouvernementales liées à la COVID-19 et en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.**

C'est pourquoi, je souhaite vivement, lors de cette nouvelle édition, pouvoir compter sur votre participation qui permettra, une fois de plus, à nos jeunes, de passer un bel été.

A cet effet, vous trouverez, sur le site de Colmar Agglomération, les documents administratifs nécessaires à la constitution du dossier de proposition de participation à l'opération « **Animations Eté 2021** » :

www.agglo-colmar.fr.

Ces documents sont à retourner dûment remplis **pour le 1^{er} février 2021**, à la **Direction des sports, Hôtel de Ville de Colmar – 1, place de la Mairie – 68021 COLMAR Cedex.**

D'avance, je vous en remercie.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à entrer en contact avec la référente « Animations Eté » à de la Ville de Colmar, et chargée de l'instruction du dossier - Mme Vesna PERIS - au **03 89 20 67 93**.

Je sais pouvoir compter sur vous et votre réactivité.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.



Eric STRAUMANN

N.B. : les courriers relatifs à l'opération « Animations Eté » devront être adressés à la Direction des sports de la Ville de Colmar - 1, place de la Mairie - 68021 COLMAR CEDEX